

TRACKS N' ROADS



1^{ère} Édition

07, 08 & 09 Juillet 2023

TRACKS N' ROADS

Le Concept

Vous faire vivre une expérience unique en alliant le meilleur de l'Art de Vivre et des Rallyes avec les Sensations du Pilotage sur Circuit

Seulement **15 voitures maximum** au départ vous garantissant des circuits seulement pour vous

3 pilotes de renom pour instructeurs à votre disposition pour vous coacher

2 circuits mythiques dans un même week-end

Tout cela dans le seul but de vous garantir
Exclusivité - Convivialité - Plaisir - Passion



TRACKS N' ROADS

Le Programme

Vendredi 07 Juillet

Petit-déjeuner en région parisienne

1^{ère} étape du rallye vers Magny-Cours

Ateliers en coaching individuel Circuit Club

Open Pitlane & coaching **Circuit F1 Magny-Cours** (2 heures)

Apéritif et Dîner au sein du Musée de la Formule 1

Nuit en Hôtel 4 étoiles

Samedi 08 Juillet

2^{ème} étape du rallye vers Le Mas du Clos

Cocktail déjeuneratoire sur le circuit

Open Pitlane & coaching **Circuit du Mas du Clos**

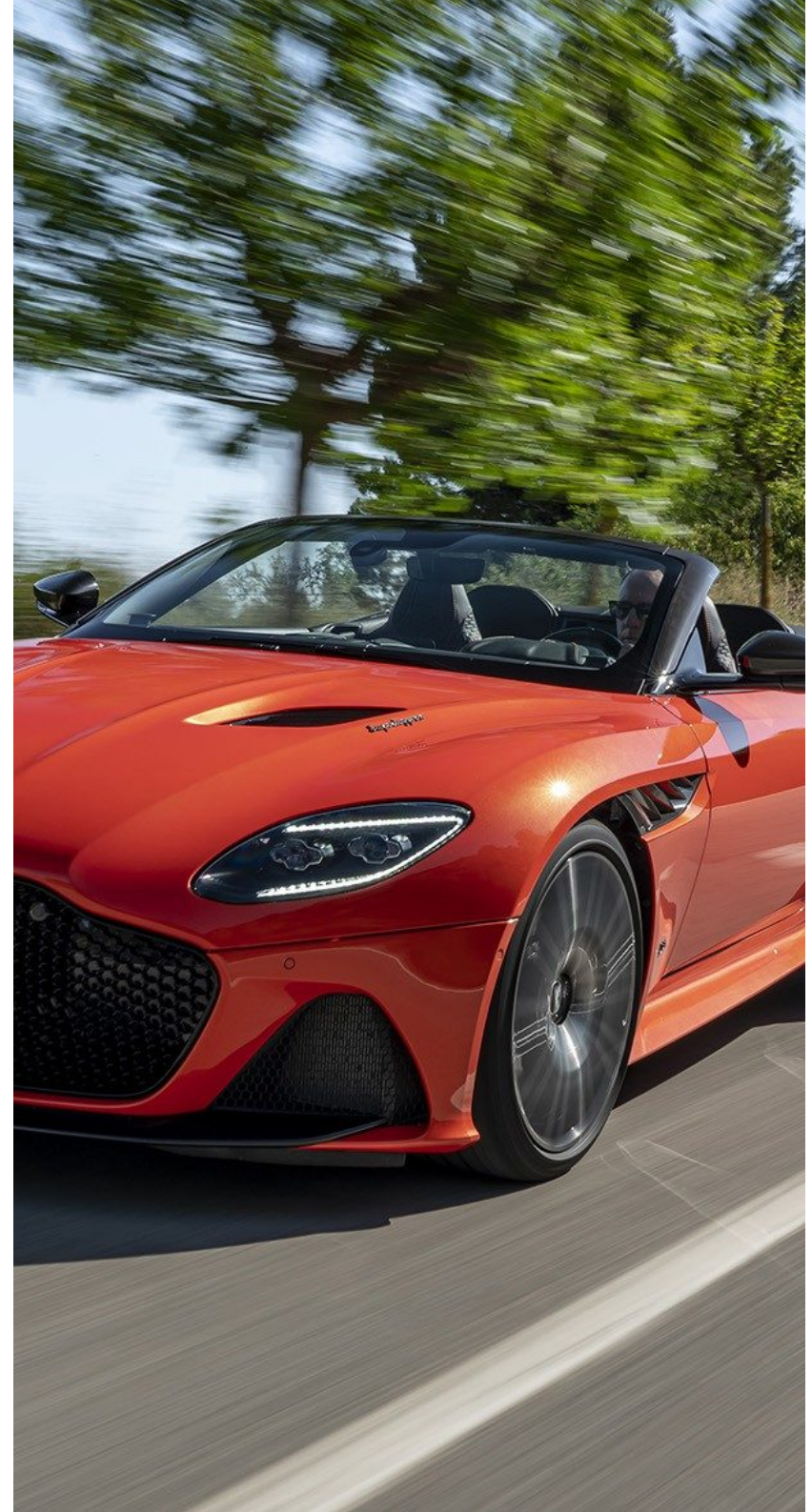
3^{ème} étape du rallye

Nuit et Dîner en Hôtel 4 étoiles en Auvergne

Dimanche 09 Juillet

4^{ème} étape du rallye

Déjeuner de clôture



Vos Instructeurs

TRACKS N' ROADS

Emmanuel COLLARD

Double Vainqueur des 24h du Mans LMP2
Double Champion du Monde GT FIA WEC
Triple Champion Le Mans Series
Vainqueur des 24h de Daytona...etc



Xavier POMPIDOU

Champion du Monde d'Endurance
Deux fois second des 24h du Mans
Vice-Champion du Monde de Karting

Stéphane ORTELLI

Vainqueur des 24h du Mans
Triple champion du monde GT
14 Participations aux 24h du Mans



TRACKS N' ROADS

Inscriptions

Une seule formule « Tout Inclus » du début à la fin
et rien d'autre à vous soucier...

Un Véhicule - Une Personne

3 575€ HT

(4 290€ TTC)

Un Véhicule - Deux Personnes

3 900€ HT

(4 680€ TTC)

Le coût d'inscription comprend l'accès aux circuits, le coaching, l'assistance, deux nuits d'hôtel ainsi que tous les apéritifs, repas, boissons (hors extras) et prestations à partir du petit-déjeuner du Vendredi 07 jusqu'au déjeuner du Dimanche 09 Juillet 2023.

Hors essence, consommables et frais de transport.



TRACKS N' ROADS

1^{ère} Édition

BULLETIN D'INSCRIPTION

PILOTE		CO-PILOTE
	Titre (<i>M, Mme, Mlle</i>)	
	Nom	
	Prénom	
	Adresse	
	Code Postal (<i>Pays</i>)	
	Ville	
	Email	
	Téléphone Portable	
	N° Permis de Conduire	
	Pays d'Émission Permis	
	Taille (<i>XS, S, M, L, XL ou XXL</i>)	
	Intolérances, allergies ou régimes alimentaires spéciaux	

VÉHICULE	
Marque	
Modèle	
Immatriculation	
Compagnie Assurance	
N° Police Assurance	

RÉSERVATION HÔTELIÈRE

Chambre à 1 grand lit

Chambre à 2 lits séparés

Je confirme mon engagement à la 1^{ère} Édition de "Tracks N' Roads" du 07 au 09 Juillet 2023 et certifie avoir pris connaissance et accepté le règlement de l'événement ci-après.

Date :

Signature :

FORMULE D'ENGAGEMENT

Tracks N' Roads - 1^{ère} édition - 4 290€^{TTC} pour 1 personne

Tracks N' Roads - 1^{ère} édition - 4 680€^{TTC} pour 2 personnes

TRACKS N' ROADS

1^{ère} Édition

RÈGLEMENT

ORGANISATION

Cet évènement est co-organisé par XP DEVELOPPEMENT (R.C.S. Nevers 520 598 202) et ERUS (R.C.S. Paris 839 206 059).

DURÉE

La 1^{ère} édition de "Tracks N' Roads" se déroulera du 07 au 09 Juillet 2023. Il débutera officiellement pour chaque équipage à son arrivée le vendredi 07 juillet sur le lieu du petit-déjeuner en région parisienne et se terminera à l'issue du déjeuner le dimanche 09 juillet. En dehors de cette période, les équipages sont libres de tout engagement à l'égard de l'organisateur et réciproquement.

CONDUITE

En s'inscrivant à "Tracks N' Roads" chaque équipage s'engage à respecter le Code de la Route français, les consignes de sécurité qui lui seront données ainsi que les autres usagers sur route et sur circuit qu'ils soient participants ou non à l'évènement. "Tracks N' Roads" n'est pas une compétition. Aucune notion de chronométrage, ni de performance y sera mesurée. Aucun classement ne sera établi à l'issue de l'évènement. L'organisateur se garde le droit d'exclure tout équipage dont le comportement sur la route ou sur circuit ne serait pas approprié et pourrait s'avérer dangereux pour les participants et/ou pour autrui. Dans ce cas de figure, aucun dédommagement ne pourra être réclamé par l'équipage exclu.

RESPONSABILITÉS

Chaque équipage s'engage à assumer son entière responsabilité en cas d'incident ou d'accident qui pourrait survenir pendant toute la durée de "Tracks N' Roads" que se soit sur route ou sur circuit. L'organisation ne pourra être en aucun cas tenue pour responsable sauf en cas de faute lourde pouvant lui être directement imputée.

PERMIS DE CONDUIRE

Chaque participant, pilote, ou co-pilote s'il est amené à prendre le volant lors du "Tracks N' Roads", déclare être titulaire d'un permis de conduire valable sur le territoire français et en cours de validité pendant toute la durée de l'évènement.

ASSURANCE

Chaque équipage déclare que le véhicule, ses utilisateurs et ses occupants sont couverts par une police d'assurance valide au moment de l'évènement et à jour de règlement. L'organisation ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de dégradations, dégâts et/ou vols survenus sur ou à l'intérieur des véhicules engagés pendant le déroulement de l'évènement.

VEHICULE

L'évènement est réservé aux véhicules de sport de toutes marques sous réserve de son acceptation par l'organisateur. Chaque véhicule inscrit au "Tracks N' Roads" doit être conforme à la législation routière en vigueur pour pouvoir circuler sur le territoire français. Chaque équipage doit être en mesure de présenter pendant toute la durée de l'évènement les documents d'immatriculation de son véhicule ainsi que les justificatifs d'une police d'assurance en cours de validité et un certificat de contrôle technique à jour si requis. Chaque équipage s'engage à ce que son véhicule soit en parfait état de fonctionnement au départ de l'évènement. Tout véhicule ne répondant pas à l'ensemble des critères ci-

dessus pourra se voir exclure. Dans ce cas de figure, aucun dédommagement ne pourra être réclamé par l'équipage engagé sur le véhicule exclu.

INSCRIPTION

Pour participer à la 1^{ère} édition de "Tracks N' Roads" il convient à chaque équipage de remplir dans son intégralité le bulletin d'inscription de l'évènement et de le retourner au moyen de son choix auprès de la société ERUS. Toute demande d'inscription ne pourra être prise en compte que si elle répond à l'ensemble des conditions édictées dans le présent règlement et dans la limite des places disponibles. Un bulletin d'inscription sera considéré comme valable et complet, s'il est accompagné du paiement de l'intégralité des frais d'engagement auprès de la société ERUS. Les demandes d'inscription seront traitées dans l'ordre d'arrivée des bulletins complets. Le montant versé dans le cadre de l'inscription à "Tracks N' Roads" est acquis par la société ERUS, sauf dans le cas où la demande d'inscription lui parviendrait après que le nombre de places maximales disponibles ait déjà été atteint (15 équipages).

ANNULATION PAR UN PARTICIPANT

Toute demande d'annulation d'inscription par un équipage à "Tracks N' Roads" doit être adressée à ERUS. Si la demande d'annulation lui parvient plus de 45 jours avant la date de départ de l'évènement le montant versé par l'équipage pour sa participation est alors remboursable dans son intégralité. Si la demande d'annulation lui parvient entre 44 et 30 jours avant la date de départ de l'évènement l'équipage percevra un remboursement équivalent à 50% du montant de son engagement. Si la demande d'annulation lui parvient moins de 30 jours avant la date de départ de l'évènement l'équipage ne bénéficiera d'aucun droit au remboursement et l'intégralité du montant de son engagement sera alors conservé par ERUS (sauf en cas de force majeure, voir ci-dessous).

CAS DE FORCE MAJEURE

En cas de force majeure, notamment épidémique, provoquant l'annulation de "Tracks N' Roads" (qu'elle soit forcée par les autorités ou choisie par l'organisateur à cause de l'impossibilité de la tenue de la manifestation dans de bonnes conditions) les participants pourront alors prétendre au remboursement de l'intégralité de leurs frais d'engagement.

PAIEMENT, FACTURATION ET REMBOURSEMENT

Le paiement, la facturation et les demandes de remboursement inhérents à "Tracks N' Roads" et à chaque équipage inscrit ou participant sont à la charge et sous la responsabilité exclusive de la société ERUS. Toute demande et/ou réclamation concernant ces points devra être adressée directement à cette dernière.

PUBLICITÉ

Les véhicules engagés ne doivent pas afficher de publicité, logo(s) ou marque(s) sur leur carrosserie et/ou vitrages autres que ceux éventuellement fournis par l'organisateur. Tout démarchage à l'égard des participants, pour quelque motif que ce soit, est interdit lors de l'évènement y compris par les participants eux-mêmes. Tout manquement à ce principe pourra entraîner l'exclusion de l'équipage sans qu'aucun dédommagement ne puisse être réclamé. Les équipages participants au "Tracks N' Roads", sauf contre-indication écrite préalablement au départ de l'évènement, autorisent les organisateurs à utiliser les images présent lors de l'évènement à des fins promotionnelles, commerciales ou de relation publique. Ceci étant valable dans le monde entier, sur tous supports et pour une durée illimitée.